

# INFILTRATIONS

## **Votre médecin vous a prescrit une infiltration de cortisoniques :**

Une infiltration consiste à injecter des anti-inflammatoires (corticoïdes) directement dans la zone responsable de vos douleurs ; le repérage radiographique ou scannographique permet de faciliter ce geste et de le rendre plus précis.

## **Apportez le jour de l'examen :**

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...).
- Les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés.
- Le dossier radiologique en votre possession (clichés et comptes-rendus des radiographies, échographies, scanners, IRM).
- La liste écrite des médicaments que vous prenez.

## **Pour l'infiltration :**

- A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.
- Venez de préférence accompagné.
- Il ne faut pas être à jeun.
- Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.
- Les infiltrations se font en ambulatoire. Elles ne nécessitent donc pas d'hospitalisation.

## **Déroulement de l'examen :**

Suivant la zone à infiltrer l'examen sera pratiqué dans une salle de radiologie ou de scanner.

Afin d'éviter tout risque infectieux, le médecin et ses collaborateurs porteront un masque.

Le médecin, après avoir mis des gants stériles, fera un nettoyage soigneux de la peau au niveau de la zone où il devra réaliser l'injection.

Si l'examen est réalisé en salle de radiologie, il surveillera la progression de l'aiguille sur un écran de télévision.

Si l'examen est réalisé dans le service du scanner, la progression de l'aiguille et son positionnement correct seront suivis par la réalisation de séries d'images.

Une fois que l'aiguille est en place, le médecin injectera, l'anti-inflammatoire. Cette injection pourra être couplée à une injection d'un produit de contraste afin de s'assurer de la diffusion de l'anti-inflammatoire dans la zone responsable de vos douleurs.

## **Risques :**

- Le scanner et les tables de radiologie utilisent des rayons X. Aucun risque n'a été démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au maximum la zone examinée.
- Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un très faible risque d'infection.
- L'agence française de sécurité sanitaire et des produits de santé (Afssaps), rapporte la survenue exceptionnelle de paraplégie/tétraplégie dans les indications radio ou scannoguidées du rachis lombaire et cervical.

## **Après votre retour à domicile :**

- Un repos est conseillé pour une meilleure efficacité de l'infiltration dont l'effet ne se manifesterait qu'après quelques jours (48 h à 72 h).
- En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours suivant l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe :

**CENTRE DE RADIOLOGIE DE FONTAINEBLEAU : 01.64.22.28.87.**

**POLYCLINIQUE DE LA FORET : 01.64.69.77.78. (week-end et jours fériés) qui se mettra en contact direct avec le médecin qui a réalisé l'infiltration.**

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les sites suivants :

- <http://www.ims77.com>
- <http://www.mon-radiologue.fr/>
- <http://www.afssaps.fr>
- <http://www.sfrnet.org/>